



**FR**

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**89<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 10-12 mai 2010**

UNIDROIT 2010  
C.D. (89) 1 rév.  
Original: anglais  
mai 2010

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ RÉVISÉ**

1. Adoption de l'ordre du jour (C.D. (89) 1)
2. Nomination des premier et deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction (C.D. (89) 1)
3. Rapports
  - a) Rapport annuel 2009 par le Secrétaire Général (C.D. (89) 2)
  - b) Rapport sur la Fondation de droit uniforme
4. Principes relatifs aux contrats du commerce international: examen et adoption des nouveaux Chapitres (C.D. (89) 3)
5. Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles
  - a) Etat de mise en œuvre de la Convention du Cap, du Protocole aéronautique et du Protocole de Luxembourg (C.D. (89) 4 a))
  - b) Avant-projet de Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux (C.D. (89) 4 b))
  - c) Préparation d'autres Protocoles à la Convention du Cap, en particulier portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement agricoles, miniers et de construction (C.D. (89) 4 c))
6. Opérations sur les marchés de capitaux interconnectés et transnationaux
  - a) Convention d'UNIDROIT sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés: suivi et promotion (C.D. (89) 5 a))
  - b) Principes et règles susceptibles d'accroître les transactions sur les marchés financiers émergents (C.D. (89) 5 b))
7. Loi type sur la location et la location-financement: suivi et promotion (C.D. (89) 6)

8. Programme de travail triennal de l'Organisation (2009-2011) (C.D. (89) 7)
  - a) Travaux futurs éventuels sur la responsabilité civile pour les services fournis par le Système Global de Navigation Satellitaire (GNSS) (C.D. (89) 7 Add. 1)
  - b) Proposition d'élaboration d'un instrument sur la compensation des instruments financiers (C.D. (89) 7 Add. 2)
  - c) Proposition d'élaboration d'une Loi modèle sur la protection des biens culturels (C.D. (89) 7 Add. 3)
  - d) Travaux futurs éventuels dans le domaine du droit privé et du développement
    - i) *Aspects de droit privé du financement agricole* (C.D. (89) 7 Add. 4)
    - ii) *Elaboration d'une proposition internationale de cadre juridique pour l'entreprise sociale (ou pour un certain type d'entreprise sociale)* (C.D. (89) 7 Add. 5)
  - e) Proposition de création d'un Centre d'UNIDROIT de recherche à distance (C.D. (89) 7 Add. 6)
9. Mise en œuvre et promotion des instruments d'UNIDROIT autres que les instruments relatifs à la Convention du Cap (C.D. (89) 8)
10. Programme de coopération juridique (C.D. (89) 9)
11. Correspondants (C.D. (89) 10 et C.D. (89) 10 Add.)
12. Bibliothèque (C.D. (89) 11)
13. Uniform Law Review/ *Revue de droit uniforme* et autres publications (C.D. (89) 12)
14. Site d'UNIDROIT sur Internet et Bibliothèques dépositaires de la documentation d'UNIDROIT (C.D. (89) 13)
15. La base de données sur le droit uniforme (C.D. (89) 14)
16. Projet de budget pour 2011 – Premières estimations (C.D. (89) 15)
17. Plan stratégique (C.D. (89) 16)
18. Renouvellement du mandat des Secrétaires Généraux adjoints et rapport du Comité Permanent
19. Date et lieu de la 90<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction (C.D. (89) 1)
20. Divers.

## ANNOTATIONS

### **Point No. 3 - Nomination des premier et deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction**

1. Depuis 1977, le Conseil de Direction est appelé lors de chaque session annuelle à élire un premier et un deuxième Vice-Présidents qui, conformément à l'article 11 du Règlement intérieur de l'Institut, sont en fonction jusqu'à la session suivante. Actuellement, le poste de premier Vice-Président est occupé par le doyen du Conseil et celui de deuxième Vice-Président par l'un des membres du Conseil les plus anciens. Depuis 1994, le poste du deuxième Vice-Président a été pourvu selon un critère de rotation géographique.

### **Point No. 18 - Renouvellement du mandat des Secrétaires Généraux adjoints et rapport du Comité Permanent**

2. Le Conseil sera invité à agir selon la recommandation soumise par le Comité Permanent suite à sa 11<sup>ème</sup> session concernant la nomination et la durée des contrats des Secrétaire Généraux adjoints.

### **Point No. 19 - Date et lieu de la 90<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction**

3. Suivant la tradition de tenir les sessions du Conseil de Direction au mois d'avril ou de mai, en commençant un lundi et en évitant les semaines avec des jours fériés, le Secrétariat propose aux membres du Conseil que la 90<sup>ème</sup> session se tienne la semaine commençant le 24 avril 2011, celle commençant le 2 mai 2011 ou celle commençant le 9 mai 2011.